

Le **SMICTOM de la Bièvre** renforce ses actions pour accompagner les habitants vers la réduction des déchets.



LE COMPOSTAGE COLLECTIF ENQUETE (3 minutes)

Vous avez peut-être récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM DE LA BIEVRE qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédants un jardin.

Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM propose depuis 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer des sites de compostage dit collectifs ou partagés.

Ces sites sont installés soit au pieds des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site, et développent le lien entre les habitants utilisateurs du site.

Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, cela permet de les former aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost !

Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés.

Afin de connaître votre intérêt pour la réalisation d'un site de compostage partagé, nous vous invitons à répondre à ces quelques questions.



En collaboration avec avec :



1-Pratiquez-vous le compostage individuel

oui non

Si oui :

dans mon jardin Chez un voisin/dans la famille

Si non, pourquoi ?

.....
.....

2- Avez-vous déjà réalisé du compost auparavant ?

oui non

Si oui, pendant combien de temps ?

Pourquoi avez-vous arrêté ?

.....
.....

3- Quel votre type de logement actuellement ?

- Appartement avec extérieur
- Appartement sans extérieur
- Maison individuelle avec jardin
- Maison individuelle sans jardin
- Maison avec plusieurs logement et un espace extérieur
- Maison avec plusieurs logement sans espace extérieur

4- Seriez-vous intéressé pour utiliser un site de compostage partagé ?

oui non

5- Avez-vous des craintes concernant l'installation d'un site près de chez vous ?

oui non

Si oui, lesquelles :

.....
.....

6- Seriez-vous intéressé pour participer à une réunion d'information sur le fonctionnement d'un site de compostage partagé ?

oui non

7- Seriez-vous disponible pour participer au fonctionnement du site ?

Brassage du compost 1 fois/semaine (15 à 20 minutes maximum)

Brassage du compost 1 fois/mois (25 à 30 minutes maximum)

Transfert du compost avec le maître composteur (30 minutes maximum 1 fois/an)

Tamisage et mise à disposition du compost (45 minutes 1 fois/an)

Non, je souhaite simplement venir déposer mes matières organiques et les mélanger avec du broyat en même temps (moins de 5 minutes par dépôt)

NB : Si vous souhaitez participer au fonctionnement, vous serez formé gratuitement par le SMICTOM de la Bièvre comme référent de site et vous serez accompagné par un maître composteur de la collectivité pendant 1 an.

8- Seriez-vous intéressé pour récupérer du compost mûr, si un site est installé sur votre commune ?

oui

non

Vos coordonnées (facultatif) :

Nom

Prénom

Adresse

.....

Téléphone

e-mail

Dans le cas où vous ne souhaitez pas donner vos coordonnées, merci de nous indiquer votre quartier et/ou votre rue.

Cette identification géographique, nous permettra d'étudier la possibilité d'installer un site près de chez vous :

.....

Le questionnaire est à retourner à :

SMICTOM de la Bièvre

113 chemin des carrières

38 260 PENOL

Karine.ravel@smictom-bievre.fr (objet : enquête compostage partagé)

Merci d'avoir pris sur votre temps pour nous répondre